

COMMUNICATION **aux commerçants et entreprises**

Organisation du ramassage des ordures ménagères dans le centre-ville et conteneurs enterrés au 1er mars 2009

L'équipement en conteneurs enterrés dans le centre-ville pour la collecte des ordures ménagères est désormais complet :

- 2 x place Pury
- 2 x rue des Moulins
- 2 x rue de l'Hôpital (réalisés au 1^{er} mars)
- 2 x place des Halles (réalisés au 1^{er} mars)
- 2 x rue de l'Ecluse
- 1 x rue de Prébarreau
- 1 x rue Pury
- 2 x rue des Fausses-Brayes
- 2 x place Coquillon
- 2 x rue de l'Oratoire
- 2 x rue de la Collégiale
- 2 x rue de la Balance nord
- 1 x rue de la Balance sud
- 3 x rue du Musée (est et ouest)

Pour les déchets recyclables (papier, carton, verre, alu, fer blanc), deux nouveaux centres de collecte Ecopoints ont été aménagés et un autre verra le jour au nord du tunnel de Prébarreau. Au total, quatre Ecopoints équiperont le centre de la ville :

- rue de l'Oratoire
- place Pury
- rues de Prébarreau-Ecluse (à aménager)
- rue de l'Evole

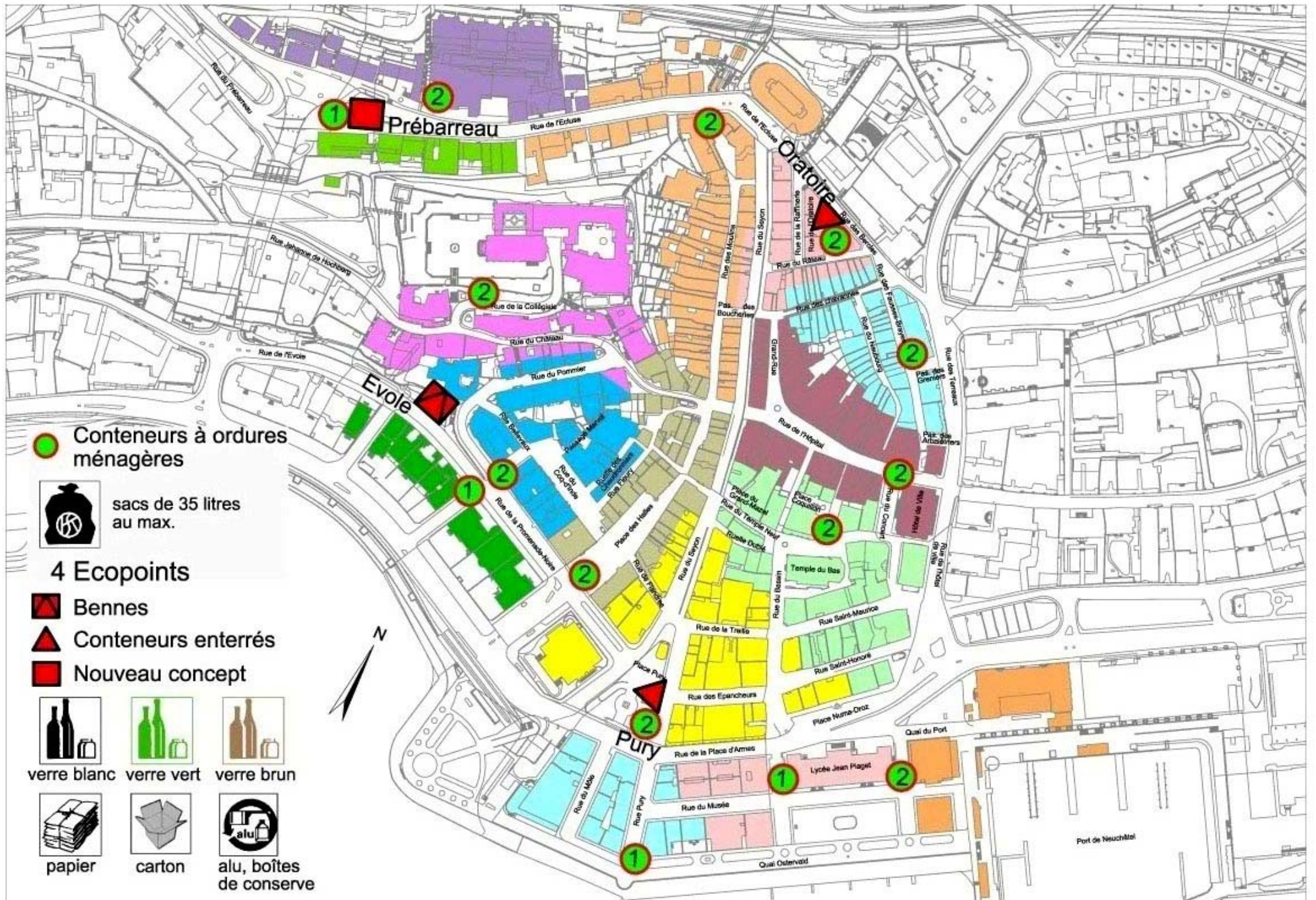
En complément, la déchetterie des Plaines-Roches (☎ 032/724.23.57) est ouverte du lundi au vendredi, de 08h15 à 11h45 et de 13h30 à 18h00 ainsi que le samedi de 07h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h00. La tournée des déchets « verts/compost » est maintenue.


L'ensemble de ces équipements vous donne la possibilité d'éliminer en tout temps, vos déchets divers et triés. Aussi, le Service de la voirie va désormais privilégier le ramassage des conteneurs et supprimer les tournées porte à porte qui ont cours aujourd'hui, **dès le 1^{er} mars au centre ville** (voir plan au verso).

Toute dépose de déchets sur la voie publique sera dès lors interdite, ce qui améliorera le cadre de vie et la salubrité générale du site principal où vous exercez vos activités.

Pour toutes les questions relatives aux déchets et aux équipements nouveaux, vous pouvez contacter le Service de la voirie les matins de 08h00 à 11h00 au ☎ 032/717.86.11. Le secrétariat de la voirie peut être joint également aux heures de bureau au ☎ 032/717.86.00. Pour toutes demandes relatives à des adaptations de la taxe des déchets ou de prestations par des entreprises privées, celles-ci doivent être adressées **par écrit** à la : **Direction des Infrastructures et Energies**, faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

Chacun est responsable de ses déchets. En contribuant de manière active à leur confinement et élimination, vous participez concrètement à l'amélioration de la propreté, de la sécurité et de l'image de votre ville. Nous vous remercions de votre collaboration et comptons sur votre engagement.



 **Conteneurs à ordures ménagères**




sacs de 35 litres au max.

4 Ecopoints

 **Bennes**

 **Conteneurs enterrés**

 **Nouveau concept**



verre blanc



verre vert



verre brun



papier



carton



alu, boîtes de conserve